Image not found or type unknown

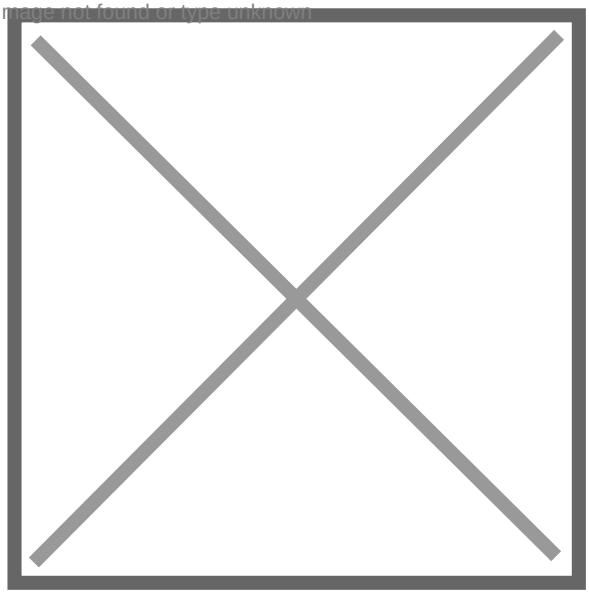

Vétusté et remboursement sur tableau de bord

Par **fabcaf**, le **14/10/2011** à **08:26**

Bonjour,

On m'a fracturé ma voiture et volé le tableau de bord de mon Renault Scénic 2.

L'expert a décrété une vétusté de 80 % sur ce dernier pour la raison que la réparation éventuelle (!) amènerait à améliorer la valeur du véhicule. Malheureusement, je ne peux rouler sans (dixit la police...)

Forcement, l'assurance ne rembourse que les 20 % et ne veut rien savoir, malgré que je sois assuré en tous risques.

Elle me dit que ce sont les recommandations de la chambre syndicale des experts automobiles. Cependant, l'expert de mon garagiste lui a dit qu'on ne comptait pas de vétusté pour ce type d'équipement.

Qui croire ? quels sont mes recours ?

Merci d'avance pour votre aide.

fabcaf

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés